



Projet associatif du REN

Compte rendu du séminaire de Normandie

29 -30 octobre 2011

1/ Retours des réunions sur les territoires

Présentation de la synthèse par Pierre

[Voir document intitulé « retour des territoires oct2011 »](#)

2 / « Vers quoi, désirons-nous aller ? »

Constitution de 2 groupes de travail

Synthèse du Groupe1 : Vers quoi désire-t-on aller tous ensemble ?

- ⤴ Une EEDD de qualité
- ⤴ Rester un réseau (avec tout ce que ça comprend de fonctionnement) complexe et ouvert
- ⤴ Un réseau qui porte des valeurs, qui n'en change pas au gré des vents
- ⤴ Des projets pour passer d'un monde viable à un monde vivant (liberté pour les riches, égalité pour les pauvres et fraternité pour mémoire)
- ⤴ Un équilibre entre politique et pédagogie
- ⤴ L'enjeu de l'EEDD comme une forme d'éducation à l'émancipation
- ⤴ La capacité à inventer de l'intelligence collective
- ⤴ Inventer d'autres formes de fonctionnement démocratique
- ⤴ Créer une autre relation plus solidaire avec les autres êtres humains
- ⤴ Solidarité
- ⤴ Valorisation de la complexité et de la diversité
- ⤴ Interconnexion avec le monde
- ⤴ Redonner un titre de noblesse au mot utopie
- ⤴ Construction collective qui relie par la pédagogie exploratoire
- ⤴ Porter des valeurs de relation entre l'Homme et la planète et donc avec une notion politique forte
- ⤴ Porter des initiatives et être dans l'innovation
- ⤴ Dynamiser, être catalyseur
- ⤴ Ouverture
- ⤴ Un lieu d'accueil et d'ouverture qui donne un cadre rassurant et structurant qui conforte dans ses désirs
- ⤴ Inventer une façon de se rendre utile
- ⤴ Transformer le monde
- ⤴ Créer des liens avec le réel
- ⤴ Être plus juste

- ⤴ Tendre vers la cohérence entre ce qu'on dit et ce qu'on fait
- ⤴ Remettre du sens et de l'ordre - respect règles du jeu
- ⤴ Inventer une capacité à prendre des risques ensemble
- ⤴ Apprendre à vivre, à être humain, à être citoyen, à produire et consommer

Lorsqu'on a essayé de restituer en trouvant des mots plus larges - faire du beau, de la qualité, de la cohérence en ne sachant pas quel est le rayonnement de ce beau, de ce juste, de ce vrai - on n'était plus vraiment sur du sens commun.

L'utopie et le réel : garder nos valeurs qui nous portent dans nos émotions

L'ouverture : D'une part le réseau qui est infini. Il part dans tous les sens, il accueille tout le monde. D'autre part, il y a l'association École et Nature qui est le vrai tuteur et dont on doit travailler le projet associatif, la charte, à la virgule près.

L'exploration pédagogique : rester dans l'innovation, prendre des risques ensemble,

La démocratie : action collective, construction collective

Synthèse du Groupe 2 : Vers quoi désire-t-on aller tous ensemble ?

- ⤴ EEDD pour tous, tout au long de la vie. Représenter l'EEDD ou représenter une certaine forme d'éducation à l'environnement ?
- ⤴ Innovation pédagogique : reprendre l'initiative, reprendre la parole sur un certain nombre de points (pédagogie active, dialogue, écoute, fonctionnement en réseau...). Le REN est seulement dans la réponse aux sollicitations.
- ⤴ Se recentrer sur un certain nombre de fondamentaux.
- ⤴ Réaffirmer nos valeurs et les communiquer. S'appuyer sur les dynamiques territoriales et les représenter.
- ⤴ Ne pas oublier les adhérents individuels
- ⤴ Aspect «vitamine» : plaisir, désir, spontanéité, ouverture, souplesse, créativité.
- ⤴ Avoir les points forts du fédéralisme et la diversité, la richesse du réseau
- ⤴ Lever les non-dits et l'implicite
- ⤴ Aller vers une vraie intelligence collective : faire revenir l'esprit de collectif. Promouvoir cette forme de travail.
- ⤴ Rester indépendants, politiques, non partisans.
- ⤴ Rester attaché au terrain.
- ⤴ Notre projet est dans le champ de l'éducation populaire.
- ⤴ Le REN doit avoir une vision progressiste : complexité, cohérence. S'adapter et la traduire dans le mode de gouvernance
- ⤴ Le réseau est une pépinière, un laboratoire, un terreau ; c'est aussi un expert et un formateur
- ⤴ S'enrichir avec l'extérieur (lien recherche)
- ⤴ Prendre de la hauteur
- ⤴ Capitaliser et mutualiser l'histoire de l'EEDD.
- ⤴ Réciprocité territoires - REN, susciter la réflexion
- ⤴ Donner du sens, peser sur les débats politiques.

Discussion collective sur ce point

- ⤴ Représenter l'EEDD ou représenter une certaine forme d'éducation à l'environnement ?
- ⤴ La place des GRAINE dans le projet ?
- ⤴ Le CFEEDD représente la diversité de l'EEDD.
- ⤴ CFEDD ou ENC qui représente l'ensemble des acteurs de l'EEDD ?
- ⤴ ENC ne peut pas être porte-parole, si ce n'est de la France vers l'étranger.

- ⤴ La société civile : grande représentativité
- ⤴ Le REN : représente un « style » mais impression que le REN n'ose pas alors qu'il est légitime.
- ⤴ Contradiction entre le geste et la parole.
- ⤴ Le réseau n'a pas de porte-parole, mais l'association REN doit en avoir un.
- ⤴ On entend que le REN ne représente pas assez les acteurs. Le fait que notre parole passe par CFEEDD trouble la perception de la représentation.
- ⤴ En effet le REN est animateur du CFEEDD... et fait le gros du travail! Donc pas visible.
- ⤴ Les membres du CFEEDD ne font pas redescendre les informations, ne promeuvent pas le CFEEDD, ils ne jouent pas le jeu.
- ⤴ Est-ce que le CFEEDD est utile ? Et qu'est-ce qu'on en attend ?
- ⤴ Le fait qu'il y ait l'ENC modifie la donne. C'est au CFEEDD de voir quelle place il veut avoir dans le paysage.
- ⤴ Au ministère de l'Écologie : le REN est transparent ! On nous conseille de s'afficher plus.
- ⤴ Nous n'aurons jamais des associations d'éducation populaire qui viendront adhérer au REN ! Le CFEEDD le permet.
- ⤴ Qu'elle est notre maison mère ?
- ⤴ Le REN doit-il être juste un réseau de pédagogues ?
- ⤴ 3 fonctions : fonction réseau (accueil, invention pédagogique, mise en relation, ouverture, convivialité etc.), fonction collectif (interlocuteur, lobbying...), fonction espace de concertation (entrée politique, dialogue civil, projet de territoire).
- ⤴ Vision simpliste ! Pourquoi pas du politique dans le réseau ?
- ⤴ Ces 3 fonctions : ça me va bien. Et c'est là qu'est le problème. Le REN est attendu là-dessus. Soit on affirme que le REN n'est que la fonction réseau ?
- ⤴ Aujourd'hui le CFEEDD ne remplit pas sa fonction lobbying : c'est ce qui revient des adhérents.
- ⤴ Ne pas confondre structure, organe et fonction. Nous sommes légitimes à remplir les 3 fonctions.
- ⤴ Pour transformer, il faut agir à la marge (sociologie).
- ⤴ Le CFEEDD n'aura aucune fonction politique si le REN ne s'investit pas : nous devons confirmer la place de Roland.
- ⤴ L'adhérent a du mal à s'identifier au CFEEDD.
- ⤴ Problème des réseaux territoriaux qui veulent être à la fois GRAINE, ERC, etc.
- ⤴ Un besoin : que le REN ne soit pas caché par le CFEEDD. On a un rôle à jouer.
- ⤴ RG : de plus en plus animateur de l'ENC. Il faudrait donc un autre représentant au CFEEDD ? C'est une bonne idée, mais il faut les moyens.
- ⤴ Impression que la confusion est plus liée à un manque de travail en interne (positionnement). Il y a de la confusion.
- ⤴ Par rapport au discours politique : il y en a un, mais comment le porter en interne ?
- ⤴ Triple casquette de Roland à éclaircir : c'est un atout, gain de temps, rapidité dans la mesure où c'est reconnu. Roland concerte beaucoup, il y a de l'efficacité que ce soit la même personne. Il s'agit plus d'un problème de lecture, de compréhension de cette innovation.
- ⤴ La fonction « collectif » est indispensable : structure de lobbying. Nous allons largement inspirer un plan d'action.

En conclusion

Le REN est le réseau qui représente une certaine forme EE, une vision de l'EEDD ; le CFEEDD représente l'EEDD.

On représente un courant d'éducation populaire environnementale.

Le REN représente un courant, pas plus !

Le REN participe au développement de l'EEDD.

3 / «Comment voulons-nous y aller ? »

Synthèse du Groupe 1

- ⤴ Avec les territoires, les GRAINE
- ⤴ Multiplication de temps de rencontres (assises, rencontres, évènementiels...) avec les vigilances sur l'accueil
- ⤴ Communiquer, informer, soutenir et valoriser l'existant
- ⤴ Travailler les articulations entre instances décisionnelles et adhérents au sens large
- ⤴ Réactiver les CP, les commissions, préciser leur composition et prérogatives. Profiter des assises pour travailler cette question.
- ⤴ Articulation temps bénévole - temps professionnel = c'est une alerte
- ⤴ Clarifier les moyens humains salariés (fonction de pilote...) et réflexion sur les financements
- ⤴ Relations aux entreprises individuelles : questionner l'éthique, le juridique
- ⤴ « Y aller » par l'action, le concret, en mettant en place des dispositifs, des outils
- ⤴ Les relais : rôle dans l'échange et les rencontres physiques
- ⤴ Réflexion sur le montant des cotisations et les modalités d'adhésions
- ⤴ Comité des sages ou « d'éthique »

Synthèse du Groupe 2

- ⤴ Révision des instances : redéfinition de ce qu'est un relais, suppression CPR (et place des réseaux ?), Réorganisation d'un copil avec représentation du CA choisi par le groupe
- ⤴ CA avec administrateurs + représentants désignés par chaque copil
- ⤴ Priorisation des chantiers à court, moyen et long terme
- ⤴ Identification physique du REN à travers un fanion : l'afficher en tant que relais du REN.
- ⤴ Susciter l'engagement des réseaux au sein du CA du REN
- ⤴ Instance de gouvernance avec un CA différent, beaucoup plus ancrés sur la diversité des actions du REN : pas de collègue, mais plutôt des groupes projet.
- ⤴ Prise de décision : Oui / non / s'abstient ... ou pas mûr, pas possible de prendre la décision (?)
- ⤴ Qu'est-ce qu'on fait ensemble ? Qu'est-ce qui nous mobilise ensemble ?

Discussion

Est abordé la question du **mode de vote** : décision à l'unanimité, se laisser du temps, etc.

Vote : se laisser la possibilité de travailler encore le sujet. Oui si les membres sont bien au fait du sujet.

Se poser la question de l'accueil des nouveaux, du transfert, etc.

Relais :

- ⤴ Historiquement, les relais départementaux sont des personnes physiques.
- ⤴ Personnes physiques ou morales ?
- ⤴ Interrogation sur la représentation politique du REN sur les territoires par une personne : pas de représentation politique par une personne qui n'est pas au CA.
- ⤴ Le relais doit -être en lien avec « son » réseau territorial
- ⤴ Est-on clair : on est relais de l'association et non du réseau.
- ⤴ Débat autour de l'adhésion à 1 € de plus pour permettre aux structures adhérentes à une échelle d'adhérer aux autres échelles territoriales avec peu de frais.
- ⤴ Inviter les relais à fournir un rapport annuel au REN
- ⤴ Intérêt du relais : aller vers des personnes qui ne nous connaissent pas.
- ⤴ Retravailler sur les questions de frais des relais.

4/ Groupes de travail sur la rédaction du PA

1 / Le REN représente une certaine EE

2 / La relation avec les adhérents (physique, moral, relais, entreprises, collectivités territoriales, écoles, etc.)

3 / La composition et les prérogatives des instances décisionnelles du REN (CA, copil)

4 / Forme d'organisation : réseau, collectif, espace. Définir. Comment le REN articule ces 3 fonctions. Quel rapport avec CFEEDD, ENC

Les orientations d'organisation vont découler de ces groupes.

Synthèse du groupe « Le REN représente une certaine EE »

Notre entrée c'est l'éducatif, l'émancipation, l'écoute, le débat.

On représente :

L'éducation à la nature, dans la nature. Étape fondamentale de construction de l'individu, pour mieux vivre ensemble. L'importance du terrain, du réel, le contact direct avec les éléments et l'objet étudié.

Une EE qui tend vers une cohérence entre propos et actes. Importance du choix des lieux pour tout type de rencontres.

Diversifier les approches, alterner les méthodes (petit grand, groupe...), le participant est acteur de son apprentissage. L'EE c'est permettre l'expérimentation, réhabiliter le processus essai-erreur.

Un courant EE partenariale, l'ouverture à d'autres réseaux du champ de l'ESS, éducation au développement, solidarité internationale, santé, sport...

Affirmer ce positionnement, l'afficher, communiquer auprès du CFEEDD...

L'importance des rencontres, et d'expérimenter dans l'action.

Valoriser, accompagner, des pratiques exemplaires des initiatives territoriales et les développer à l'échelle nationale

Référence au travail issu de la coformation communication de mai 2011 :

L'EE vise à faire comprendre la complexité du monde auquel nous appartenons, à éveiller l'esprit critique pour agir et vivre ensemble

L'EE c'est :

. Informer, sensibiliser, éduquer, former, au contact du terrain, par et pour l'environnement.

. S'adresser à tous, partout et tout au long de la vie.

. Développer des pédagogies actives et participatives au travers d'un réseau de professionnels.

Synthèse du groupe «La relation avec les adhérents (physique, moral, relais, entreprises, collectivités territoriales, écoles, etc.) »

- ✧ **Modalités d'adhésion à repreciser (reprendre l'adhésion à 1 €). Et repreciser la notion de membre.**

Adhérent : a payé sa cotisation à l'association

Membre : la notion de membre est à associer à l'idée de réseau. C'est l'ensemble des adhérents de l'association ainsi que toute personne et structure qui participe aux actions du réseau école et nature.

Modalités d'adhésion : s'inspirer du GRAINE PC.

Les demandes arrivent au siège du REN puis sont envoyées au CA pour validation.

- ✧ **Comment faciliter l'expression des envies des adhérents et avec quel cadre ? (à croiser avec enjeux sociétaux, environnementaux)**

1/ Proposer 2 fois par an un appel aux adhérents qui peuvent remplir une fiche synthétique (définition succincte du projet). Dans la fiche est mentionné en quoi le REN peut être aidant, un soutien. Le demandeur a le choix de voir sa demande diffusé largement sur la liste adhérent ou non. Traitement par Isabelle ou Olivier.

Délais de retour des fiches pour une prise en compte année n+1 : 30 septembre (quand la demande est de l'ordre d'une action impliquant le REN).

2/ Sur le site internet, accès permanent à la fiche synthétique (espace adhérents à créer).
Lors de l'AG.

- ⤴ **Quelle est la place du REN par rapport aux actions sur les territoires ? Est-ce que le REN est un facteur de mutualisation entre les adhérents qui ont des initiatives ?**

Objectif : donner une photographie de la dynamique des territoires en relation avec les projets du REN et faciliter la mise en relation et la synergie des projets entre les territoires et entre les territoires et le REN. S'appuyer sur les relais pour qu'ils renvoient les grands projets, tendances sur leurs territoires (exemple sous forme de Google doc), format visible et « remplissable » par tous les relais et salariés du REN. Suggestion est faite aux réseaux de la faire aussi.

Faire le lien avec les comités de pilotage en rappelant l'existence de cet outil.

Outil à reprendre pour présentation en AG et utilisation auprès des partenaires.

- ⤴ **Qu'apporte le REN aux adhérents ? 1/ lieu de créativité et d'innovation pédagogique ; foisonnement d'idées : réinscrire le « laboratoire d'idée », exploration pédagogique (en l'organisant).**

Proposition pour 2012 : créer une rencontre de 2 jours (Paris). Déterminer les besoins collectifs et temps d'échanges. Interpellation des adhérents sur la création de ce projet « quel est le projet du REN en terme d'innovation et d'exploration pédagogique ? »

Revoir atelier du dimanche matin congrès Metz 2010.

- ⤴ **Qu'apporte le REN aux adhérents ? 2/ Fonction de mise en lien, de mise en relation, ressources : formation, information, etc. Le faire savoir !**

Pour les non-adhérents, possibilité d'être inscrit sur certaines listes de diffusions ouvertes (ex. liste eedd ; liste e3d ; liste art et nature).

- ⤴ **La relation avec les adhérents peut se faire par l'action concrète : mise en place d'action, de projets innovants... Comment faciliter l'implication des adhérents dans des actions ?**

En améliorant la lisibilité des groupes de travail existants :

Avec une liste des groupes de travail et des personnes référents et leurs coordonnées ; liste présentée sur l'Intranet (espace adhérents) ainsi que dans le Bar, 1 à 2 fois par an (*mais pour l'instant plus de BAR pour 2012*) et aussi affichage de cette liste lors de l'AG (format panneaux), lors des rencontres.

Remettre à jour l'accueil des nouveaux : dans les différents temps de regroupements (congrès, rencontres, etc.).

Une fonction du relais : prendre contact avec un nouvel adhérent (mail ou téléphone). Un permanent du REN renvoi le contact au relais le plus proche pour mise en relation.

Renvoyer la liste des adhérents du REN au relais du territoire (exemple : dans le courant du premier semestre).

- ⤴ **Repréciser quel est le projet « rencontres » du REN ?**

Cela rejoint le travail en cours sur les rencontres nationales. A faire en 2012. Impliquer des adhérents sur ce travail ?

- ⤴ **Ré affirmation de l'importance de la fonction de relais au sein du REN : nécessité de faire évoluer cette fonction.**

Je pense qu'il faut reprendre le texte sur les relais dans le règlement de fonctionnement : des éléments sont à revoir comme : la « représentation » remis en cause lors du week-end en Normandie, la prise en charge des frais ; préciser ce qu'est un adhérent actif.

Par rapport à nos nouvelles propositions : il faudrait ajouter ici : que les relais doivent remplir la fameuse « fiche Google » et voir avec l'instance de l'Agora, la place des Relais (voir la schématisation d'une nouvelle gouvernance envoyé par Bruno le 4/11/2011).

Revoir le vade-mecum des relais.

Réflexion sur la notion de relais : un groupe de travail doit s'en saisir. On peut le mettre en route avec les relais qui veulent y réfléchir !

Inviter les adhérents des RT à adhérer au REN.

Les adhérents des RT avec 1 € de plus sont adhérents à École & Nature.

Cela ne pose-t-il pas un risque économique ? Cela ne concerne que les adhérents personnes physique ?

Réflexion à mener par le groupe « adhésion ».

Synthèse du groupe «La composition et les prérogatives des instances décisionnelles du REN (CA, copil)

La gouvernance au sein de l'association REN

Les constats

- ⤴ Des dysfonctionnements et un contexte pas du tout favorable à prendre du recul sur nos méthodes
- ⤴ Baisse de l'engagement associatif dans le réseau et dans ses projets
- ⤴ Difficultés de mobilisation des CP
- ⤴ Un manque d'appropriation des projets par les adhérents
- ⤴ Une instance décisionnelle pas assez représentative de la réalité des réseaux, des adhérents dans leur ensemble
- ⤴ Une approche statutaire pas cohérente avec la réalité des engagements au sein du REN (exemple du CP réseaux qui est statutaire, mais qui n'est pas mobilisé, des CP qui sont inexistantes ou qui ont perdu leur capacité d'initiative, de proposition et de mobilisation)

Les principes

- ⤴ intelligence collective
- ⤴ démocratie participative
- ⤴ solidarité dans la prise de décision
- ⤴ consensus dynamique qui favorise l'appropriation et l'engagement des adhérents dans toute leur diversité

Propositions

- ⤴ une démarche, des instances, des processus décisionnels
- ⤴ ouverts à la diversité du réseau
- ⤴ qui favorisent l'engagement, l'appropriation
- ⤴ qui favorisent et valorisent la prise d'initiative dans le projet collectif
- ⤴ qui continue à marquer notre volonté d'innover dans nos méthodes, qui n'est pas un processus figé, mais un processus évolutif dans une culture de l'évaluation pour une démarche de progrès

Une tentative d'apporter une réponse nouvelle

Proposition avec une mise en œuvre progressive (2012 on valide à l'AG, on met en place réellement en 2013 avec évaluation fin d'année pour une inscription statutaire en 2014)

Deux préalables :

- ⤴ l'adhésion de tous (validation en AG 2012)
- ⤴ prendre le temps de la formation et de l'accompagnement (des permanents, administrateurs, adhérents impliqués) tout en supposant un renouveau de nos méthodes d'animation des processus décisionnels

Nos propositions

Il ne s'agit pas de remettre en cause le fonctionnement statutaire et démocratique de l'association loi 1901. Mise en place d'une instance décisionnelle élargie composée parmi les adhérents : lui trouver un nom (Agora, conférence, conseil d'orientation, la fabrique) :

- de membres élus lors de l'AG soit en leur nom propre soit au nom de leur structure,
- de membres désignés par leurs pairs au sein de chaque comité de pilotage ou groupe de travail
- de tous les réseaux régionaux en tant que membres de droit (mais ils doivent annoncer lors de l'AG leur désir d'entrer)
on peut imaginer que pour les réseaux déjà représentés sur certaines fonctions du « bureau » il peut y avoir un autre représentant qui parle vraiment au nom du réseau
- se réunit deux fois l'année (mars la veille de l'AG, octobre la veille de la JNEEDD) sur des moments stratégiques pour l'association
- ses prérogatives : participe à l'élaboration du projet politique et du programme d'actions et procède à leur suivi et leur évaluation
- Fonctionnement : chaque membre de l'Agora a une voix délibérative. Les décisions sont prises au consensus avec un principe d'anticipation et de justification du vote

Constitution d'un Conseil d'Administration : organe décisionnel opérationnel qui gère le quotidien, qui se réunit comme d'habitude 4 fois, dont les deux réunions de l'Agora.

- ⤴ membres élus lors de l'AG
- ⤴ Prérogatives : prise des décisions concernant la mise en œuvre des orientations
- ⤴ Les décisions sont prises au consensus avec un principe d'anticipation.

Constitution d'un bureau élargi avec des co-présidents élus par l'AG (10 maxi) sur des fonctions transversales

- ⤴ Les décisions sont prises au consensus avec un principe d'anticipation.
- ⤴ Voir si on maintient cet organe ou pas et faire évoluer le CA dans ses prérogatives en fonction.

Les comités de pilotage :

- ⤴ Composition : tout adhérent intéressé par le ou les projets de l'axe et qui s'engage à participer aux travaux proposés par le CP
- ⤴ chaque CP désigne, lors de sa première réunion, en son sein un représentant à l'Agora autre que l'élu référent
- ⤴ Chaque CP se réunit au minimum deux fois par an pour préparer les propositions qui seront ensuite discutées par l'Agora au sein de laquelle l'élu et le désigné iront porter les propositions,
- ⤴ Prérogatives : construction des projets et des budgets afférant, aide à la décision

Suggestions :

Créer un CP des relais.

Certains axes peuvent avoir plusieurs CP.

Synthèse du groupe «Forme d'organisation : réseau, collectif, espace. Définir. Comment le REN articule ces 3 fonctions. Quel rapport avec CFEEDD, ENC ?

Le réseau met en relation de façon horizontale les acteurs EEDD (individuels ou structurés). Il est ouvert, il ne connaît pas de limite dans l'espace. Il se constitue sur l'échange entre les acteurs dans leur diversité. Il est un lieu de conception collective de projets et d'élaboration d'une culture commune. Écoute, fraternité, convivialité sont des principes constitutifs du réseau. Le réseau fonctionne sans sommet ni centre, il n'est pas hiérarchique. Il ne se contrôle pas, mais s'autorégule. Il permet une grande réactivité. L'information se propage rapidement par ses membres qui sont autant de relais d'information. Sa durée de vie dépend de la mobilisation de ses membres.

Le collectif rassemble le plus largement possible des acteurs organisés et diversifiés qui se mobilisent pour le développement de l'EEDD. Le collectif tend à devenir légitime et représentatif. Son but est de créer le rapport de force avec l'autorité publique. Dans le collectif, les intérêts de chacun peuvent être différents, mais l'objet du collectif est partagé par tous. Le collectif est un instrument de dialogue. Désignant des

porte-paroles, le collectif définit des propositions et des orientations qui tendent à influencer la politique du territoire.

L'Espace Territorial de concertation (ETC) met autour de la table l'ensemble des parties prenantes du territoire : Services de l'Etat, collectivités, associations, syndicats, entreprises et acteurs territoriaux organisés à d'autres échelles. Les participants sont tous sur un pied d'égalité. L'ETC définit une stratégie territoriale de l'EEDD dans lequel tous se reconnaissent et il assure un suivi de sa mise en œuvre. Il produit une culture commune entre les personnes issues des différentes sphères.

5/ Suites à donner

Déroulement jusqu'en mars 2012

- Olivier s'empare de toute la matière récoltée sur le PA depuis le début (pour le 04/11)
- Il fournit une version 1 de PA au groupe de travail sur le PA + le CA (début décembre)
- retours des membres du groupe et du CA
- rédaction de la version 2 suite aux retours pour le CA de fin janvier
- validation au CA de la version 3 qui est envoyée aux adhérents avant l'AG pour qu'ils s'en emparent et réagissent dans des délais donnés
- prévoir un temps de discussion sur le fonctionnement pendant les journées réseaux de janvier
- discussion et explication des amendements le vendredi veille de l'AG et validation de la version 4 proposée le lendemain
- puis validation le samedi lors de l'AG

Liste des participants : séminaire Projet associatif - 29 octobre 2011

NOM	PRENOM	STRUCTURE
René	Benoît	Graine BN
Descarpentries	Sophie	Pdt Graine PDL / Copdt REN
Cassard	Antoine	Graine IDF / REN
Rabatel	Philippe	La Pouzaque (81)
Blanc	Olivier	REN
Labbe	Henri	REEB
Villaumé	Frédéric	Graine Rhône-Alpes
Gérard	Roland	REN
Couteau	Géraldine	CREE Auvergne
Ferrandon	Claire	Association le Lièvre de Mars et l'herbe folle
Plumet	Pascal	Admin REN - Dir Graine Lorraine
Loriot	Bruno	Adhérent individuel
Lépeule	Isabelle	REN
Feltz	Pierre	Chargé de mission
Lencroz	Murielle	Adhérent individuel
Polewiak	Emmanuel	ARIENA

Excusés : Jean-Marcel Vuillamier, Hervé Cazenabe, Francis Thubé, Eugénie Debenais, Yannick Bruxelles, Antoine Dubois Violette, Yann Sourbier, Olivier Duquénois.